

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 4
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 29/11/2018

Le 06 décembre 2018, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLÉE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents/Excusés : Christian BAISE (Pouvoir Marie Jeanne BEGUET), Brigitte COULON, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (Pouvoir Richard PACCAUD), Pierre PERNET, Bernard REY (Pouvoir Etienne SERRAT), Martial THEVENET.

Assistaient : Christine FORNES (Ambérieux-en Dombes), Daniel VIGNARD (Savignieux).

Secrétaire de séance : Marie Jeanne BEGUET.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Pays d'Art et d'Histoire 2019 – Demande de subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles)

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2019 portera sur la mise en œuvre du label sur son nouveau périmètre officiellement étendu à l'ensemble de la communauté de communes en juin 2018.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, Journées européennes des métiers d'art, etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires (matériaux).
- Communication sur les différentes manifestations patrimoniales (dépliant JEP, JEMA, rendez-vous aux jardins, brochure scolaire) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire (2 exemplaires par an).

Le coût de ces actions pour 2019 est estimé à 36 000 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2019 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

ACTIONS	DEPENSES HT	FINANCEMENT DRAC
Programmation culturelle	12 000	6 000
Formation	2 000	1 000
Création d'outils pédagogiques	4 000	2 000
Edition de documents de communication	18 000	9 000
Total	36 000	18 000
<i>Reste à charge CCDSV</i>	18 000	

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2019 et suivants.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 06/12/2018

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 DEC. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20181206-2018B28-CP
Affichage le : **- 7 DEC. 2018**

Le Président,
Bernard GRISON

